



SAINT MARTIN ARCHERS CLUB



Agrément FFTA 1589080
Agrément DDCSPP 89 S 479
Siret 759 920 985 00025

Concours 2X18 M SELECTIF

Le Dimanche 12 Janvier 2025

Au gymnase Roger Treille Avenue du Stade de Saint Bond .89100 Paron

Arbitre Responsable MIGLIORINI Sylvaine

Les Horaires

	DEPART 1	DEPART 2
GREFFE	8H00	12H30
DEBUT ECHAUFFEMENT 3 Volées	8H30	13H00
DEBUT DES TIRS	Dès la fin des 3 volées d'échauffement	Dès la fin des 3 volées d'échauffement
RESULTATS VERS		17H00

- Tir en rythme AB/CD
- 48 places disponibles par départ
- 1 cibles U11 uniquement **LE MATIN**
- Cibles 60 cm pour les U13 / U15/ U18 arc nu
- Cibles de 40 cm ou trispot **TRIANGULAIRE (végas)** à préciser lors de l'inscription de U18 à Senior 3 classique, arc nu
- Trispot **TRIANGULAIRE (végas)** pour les arcs à poulies.
- Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie.
- L'accès au terrain sera limité aux entraîneurs actifs
- Licence à jour, chaussures de sport obligatoire.
- Tenues de sport souhaitée

INSCRIPTION :

Jeunes 8 euros / Adultes 10 euros

Un encas (1 sandwich et 1 boisson) offert aux tireurs tirant les deux départs.

Les inscriptions sont à faire parvenir avant le 8 JANVIER 2025

UNIQUEMENT PAR MAIL

Par mail : saintmartinarchersclub89@gmail.com

Chaises à disposition pour les archers, tribunes pour les accompagnateurs, Buvette, Sandwichs



Saint Martin Archers Club
Siège social : Mairie, rue de la place. 89100 Saint Martin Du Tertre
Correspondance : Chez Mr Bolloré Cédric 5 rue du Verger.89400 CHENY
Tél : 06.08.04.93.40 / Mail : saintmartinarchersclub89@gmail.com

